

7121 – Budget primitif – délibéré avec budget

Département du Loiret – Arrondissement de Montargis – Commune de Gien

EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
 13 décembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf décembre à 19 heures 30
 Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la Présidence de M. BOULEAU, Maire

Etaient présents :

MM. Greuin, Cammal, Mme Quaix, M. Laurent, Mme de Metz, M. Fagart, Mme E Silva, Mme Constantin, M. Colpin, Adjoint

Mme Damion, MM. Thomas, Vauconsant, Tuisat, Tindillère, Mme Bourdin, M. Damon, M. Pelloille, Mmes Pereira, Flandry, Bremond, Chevallier, M. Hidas, Mme Pédro, M. Ravoyard, Mme Charentus, M. Cerveau, Conseillers municipaux

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente : Mme Escandon

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Cornée à M. Cammal
 Mme Cadier à Mme de Metz
 M. Dahmani à M. Pelloille
 M. Delief à M. Bouleau
 Mme de Crémiers à M. Ravoyard

Secrétaire de séance : Madame Chevallier

Nombre de Conseillers
 En exercice 33
 Présents 27
 Votants 32

Délibération n° 2018/12/08

OBJET : Vote du budget primitif 2019 du service du transport à vocation sociale

Vu l'instruction comptable M43,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2312-1 à L2312-4

Le projet de budget primitif 2019 du service du transport à vocation sociale s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de **143 000 €**.

La **section de fonctionnement** s'élève à **125 000 €** en dépenses et en recettes se décomposant chapitre par chapitre comme suit :

CHAPITRE	FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
77	Produits exceptionnels (subvention de la Ville)		124 720,00 €
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections		280,00 €
002	Excédent reporté		
011	Charges à caractère général	21 000,00 €	
012	Charges de personnel	85 000,00 €	
66	Charges financières	1 000,00 €	
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	18 000,00 €	
	TOTAL FONCTIONNEMENT	125 000,00 €	125 000,00 €

La section d'investissement s'élève à 18 000 € en dépenses et en recettes se décomposant chapitre par chapitre comme suit :

CHAPITRE	INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections		18 000,00 €
001	Excédent reporté		
16	Emprunts et dettes assimilées	8 000,00 €	
20	Immobilisations incorporelles		
21	Immobilisations corporelles	9 720,00 €	
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	280,00 €	
	TOTAL INVESTISSEMENT	18 000,00 €	18 000,00 €

Les documents budgétaires relatifs au budget primitif ont été mis à la disposition des membres du Conseil au pôle des finances.

LE CONSEIL

- les explications du rapporteur entendues,
 - après en avoir délibéré,
 - sur avis favorable de la commission finances, budget, assurances, fiscalité et commande publique du 11 décembre 2018,
 - à l'unanimité des membres présents ou représentés,
- **APPROUVE** le budget primitif 2019 du transport à vocation sociale tel que présenté ci-dessus.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre les membres présents à la séance.

Certifiée exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été effectuées
le : 24/12/2018

Pour extrait conforme
à Gien, le 21 décembre 2018

Le Maire,
Christian BOULEAU

